



00871

MICROFICHE N°

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية

وزارة الفلاحة

المركز القومي  
للتراث الفلاحي

تونس

F 1

Einiges über die Kultivierung

Durchsetzung der soz. Revolutionen der Tschetsch.  
Borissa Sowjet. in Russland ist auch eine

Art der Kultur

der Arbeit der Tschetsch. Sowjet  
und Tschetsch. Sowjet. im Russland

Arbeitsgruppen der Sowjet. und  
Tschetsch. Sowjet. Arbeitnehmer (Tschetsch.)

Arbeitsgruppe der Tschetsch.

Arbeitsgruppe der Tschetsch.

Arbeitsgruppe der Tschetsch.  
Arbeitsgruppe der Tschetsch.

Arbeitsgruppe der Tschetsch.

## PLAT DE L'USINE

local

### 1. - STRUCTURE DE L'USINE

#### 1.1. - La structure de l'usine

- 1.1.1. Aménagement du terrains de production
- 1.1.2. Aménagement du travail du système productif
- 1.1.3. Organisation d'exploitation
- 1.1.4. Aménagement des routes de production

#### 1.2. - Aménagement du travail productif

- 1.2.1. Aménagement du système productif
- 1.2.2. Aménagement des structures productives

#### 1.3. - La structure des organisations techniques

- 1.3.1. Aménagement des systèmes productifs
- 1.3.2. Aménagement des chaînes productives

### II. - STRUCTURE DE LA FERME

#### 2.1. - La structure de la ferme

- 2.1.1. Aménagement de l'exploitation
- 2.1.2. Aménagement de l'exploitation
- 2.1.3. Aménagement de l'exploitation

#### 2.2. - Aménagement technique de la ferme

- 2.2.1. Aménagement technique de la ferme
- 2.2.2. Aménagement technique de l'exploitation
- 2.2.3. Aménagement technique de l'exploitation

#### 2.3. - Aménagement technique de la ferme

- 2.3.1. Aménagement technique de la ferme
- 2.3.2. Aménagement technique de la ferme

### III. - STRUCTURE DE PROJET

#### 3.1. - Structure organisationnelle du projet

- 3.1.1. Aménagement des systèmes productifs
- 3.1.2. Aménagement des systèmes productifs
- 3.1.3. Aménagement des systèmes productifs
- 3.1.4. Aménagement des systèmes productifs

#### 3.2. - Aménagement technique du projet

- 3.2.1. Aménagement technique du système productif
- 3.2.2. Aménagement technique des systèmes productifs
- 3.2.3. Aménagement technique des systèmes productifs

#### 3.3. - Aménagement technique du projet

- 3.3.1. Aménagement technique du système productif
- 3.3.2. Aménagement technique des systèmes productifs
- 3.3.3. Aménagement technique des systèmes productifs

## Note d'introduction : LE PROJET FAO/GIDA/TUN-10

Le Projet FAO/GIDA/TUN-10, intitulé "Développement de la Production de Viande Bovine dans le Nord de la Tunisie", est opérationnel depuis le 11 Avril 1974.

Ce Projet, d'une durée de 4 ans et demi, est financé par la Banque (IBRD) pour 1,6 millions de dollars et subventionné par la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation), du côté international, et par l'Office de l'Elevage et des Pâturages, du côté national, qui contribue pour sa part avec l'équivalent de 2,3 millions de dollars.

La zone d'action de ce projet regroupe les 8 Gouvernorats du Nord de la Tunisie : Médenine, Bizerte, La Gaf, Kairouan, Siliana, Tunis-Nord, Tunis-Sud et Jendouba.

Les objectifs ont été globalement fixés comme l'engraissement de 6.000, 12.000, 18.600 et 24.000 taurillons pour chacune des quatre campagnes du projet respectivement.

Pour atteindre ces objectifs, le Projet se compose d'une équipe centrale de cinq ingénieurs tunisiens, et de six spécialistes de la FAO ; d'une équipe régionale de sept ingénieurs adjoints attachés aux agences de l'Office de l'Elevage et des Pâturages des gouvernorats de la zone d'action ; et d'une équipe de travail d'une vingtaine d'experts techniques locaux dans des Unités Coopératives de production,

### 1.1. - Stratégie de combat

Indépendamment après la définition du document de projet (ou plan d'opérations), par les parties concernées (parties prenantes et responsables ou tutelle sur le plan national, agences régionales et organisations de l'enseignement supérieur sur le plan interministériel), commence le renforcement de l'approche transversale dans chaque de ces institutions.

La première étape de cette logique consiste à identifier à grande échelle la pertinence des travaux de recherche de l'époque au sein de la culture de ces institutions.

Ensuite, l'approche transversale se tourne donc à la fois vers les représentants locaux pour identifier et mettre en œuvre des stratégies de financement (de partenaires internationaux, de partenaires institutionnels) mais aussi pour faire évoluer les structures et les processus internes de ces dernières pour faciliter l'application de l'approche transversale. Il se passe alors un dialogue de partenariat à l'intérieur de chaque institution.

La troisième dimension de ce deuxième chantier suppose de faire émerger des partenariats entre partenaires institutionnels, étatiques, et non étatiques, les acteurs de l'économie et de l'enseignement.

### 1.1.1. - La définition de l'objectif de recherche

Le deuxième de cette phase de recherche est dédié à la définition de l'objectif de recherche dans chaque établissement et dans chaque institution.

#### 1.1.1.1. - La définition de l'objectif de recherche

Cette partie de la recherche vise à identifier les objectifs de recherche et les partenaires locaux et internationaux qui peuvent contribuer à la réalisation de ces objectifs. Il s'agit de garantir que les partenariats institutionnels sont bien identifiés et que leurs partenaires ne sont pas de l'ordre de la recherche scientifique, mais plutôt de l'ordre de l'enseignement supérieur ou de la recherche appliquée (R&D).

(1) Partie préalable aux activités de recherche dans les deux dernières années et qui n'a pas été réalisée dans les deux dernières années. Source : D.R.E., 1998.

Nombre d'années	Nombre de projets	Nombre de partenaires	Nombre de personnes
1 à 2	100	20	100
3 à 5	100	20	100
6 à 10	100	20	100

compte tout ce que les pouvoirs représentatifs ont à rendre aux deux partenaires à l'égard des représentations pour les fonction publique, les agents privés, etc... Pour établir l'accordement de la protection nationale de toute fonction publique et de toute fonction publique, si bien qu'en apprenant la réforme au travail informel.

#### 1.1.2. Fonctionnement du régime de protection temporaire

Il s'agit d'un régime socio-économique qui ne peut être considéré comme formel qu'en relation avec un certain nombre de paramètres : fonction de l'exploitation, type de travail, etc... qui respectent les modalités du régime.

Il est nécessaire d'autre part que le développement des représentations syndicales contribue à renforcer l'efficacité de la sécurité sociale, parmi d'autres en favorisant les termes de l'égalisation en la matière plus favorable au travail non régulier que pris au profit des salariés permanents réguliers.

Sur l'autre, l'application dans la pratique des modalités édictées au travail non régulier doit faire de sorte que l'exploitation soit assurée par la partie, si elle n'a pas déjà fait faire une protection sociale des salariés, cependant à long terme à renforcer leur bonne fonctionnement et l'efficacité de la protection.

#### 1.1.3. Protection sociale

Cette dernière est particulièrement essentielle dans les deux types de travail et les difficultés de la population rurale nécessitent une attention particulière de ces derniers.

Il faut toutefois au niveau d'une protection sociale faire que les préoccupations de classe reviennent, pour faire leur appui à l'autre, mais aussi pour assurer l'égalité entre toutes les personnes dans le travail. Cela fait, par exemple, tout particulièrement nécessaire pour assurer l'égalité entre hommes et femmes, et l'égalisation de conditions d'assurance sociale, mais aussi pour assurer la protection sociale lorsque l'exploitation de l'agriculture de type à type de l'exploitation non régulière.

1.2. Les deux types de travail doivent faire l'objet de deux types de protection.

#### 2.1. Protection du travail régulier

a) Protection de l'exploitation régulière

Il convient de faire de l'exploitation régulière une exploitation régulière, et de faire en sorte que

b) Protection des salariés réguliers

Il convient de faire de

c) Protection régulière des salariés réguliers

Il convient de faire de l'exploitation régulière, dans le temps, 1994-1995

Il convient de faire de l'exploitation régulière, dans le temps, 1994-1995

#### 1.1.4. VÉRIFICATION DES COÛTS DE PRODUCTION

Il est couramment affirmé que l'intercalibration de la production dans un secteur nécessite une réduction des coûts de production par unité de produit. Cette affirmation est fausse car il est évident qu'il faut également sur le bord des producteurs moins cher qu'en tout lieu d'ailleurs rationalisant dans les unités spatialement contraintes pour cela.

En fait, il est bien connu que les prix à la production sont plus élevés que les prix d'élevage est le plus intéressant.

Toutefois, ce projet est aussi pourvu en accroissement du volume de production dont le coût doit coïncider avec le niveau de revenu de la population à laquelle cette production est principalement destinée.

#### 1.2. - AMÉLIORATION DU SISTÈME PRODUCTIF

Le fonctionnement du projet indique que celui-ci interviendra sur l'ensemble du secteur productif de la zone d'action, à l'exclusion des villages d'Afleuraux dans lesquels la production fourragère est axée. Il reste donc logique, avec toute autre chose, d'identifier et montrer ainsi que les facteurs établis sont susceptibles de contribuer aux objectifs à l'achèvement du projet.

##### 1.2.1. DÉFINITION DES ELEMENTS DU SISTÈME PRODUCTIF

Pour comprendre la facture historique relative à l'agriculture des pays du Maghreb, la structure productive marocaine se caractérise, dans la totalité du projet, par l'ordinaire absence de "techniques culturelles", dans lequel la charge bovine moyenne est très faible par rapport au total (surface agricole utilisée) que dans le rapport de surface et moyenne propriété, où se concentrent plus de deux tiers du bétail national (1).

Cette particularisation relative de l'agriculture marocaine porte sa烙ement, avec le plus du bétail bovin, de la faune entomale et l'usage d'herbes dans la pâturage des terres les plus pauvres, qui

(1) Rapport annuel concernant les horizons depuis la généralité du 26 juillet 1960 à 1.0.1961, Developpement Marocain 1961-1962.

Moyenne	Surface utilisée	Surface boisée	Pâturage	Répartition	
				Surface	Surface
1960-1961-1962	100%	100%	100%	100%	100%
Y = 23	5,5%	61,0	37,4%	12,1	14,3%
50 - 100	3,4%	10,6	21,0%	36,1	16,7%
> 100 Y=1	1,2%	0,1	21,6%	56,1	31,4%
Total	100%	"	329,7%	"	72,0%
	E 1961	"	329,7%	"	72,0%
					2,3
					0,1

recèle l'essentiel du potentiel fourager du pays et relativement très peu d'airain et, de l'autre côté, le secteur de petites exploitations marginalisées de technologie traditionnelle, qui dépend pour son approvisionnement fourager du commerce et de ressources alentour, mais où se trouve en fait l'essentiel du troupeau national.

Logiquement, l'action du projet doit évidemment poursuivre l'objectif suivant : améliorer les deux secteurs par la mise en place d'un système d'échanges tenant, dans un premier temps, à transférer le bétail à engrangier du secteur où il se trouve en surabondance vers celui qui présente un excédent fourager et, dans un deuxième temps, mettre à la disposition des petits éleveurs des ressources fourragères produites par le secteur de grande culture en court-circuitant le canal des abeilles en fourrage qui appuient en fait sur l'inorganisation des uns et des autres.

### 1.3.2. Evaluation des facteurs limitants

Une sectorialisation assez prononcée explique le fait que la nature et le degré des principaux facteurs limitants soient très différents dans chacun des deux sous-secteurs.

1) La capacité de production fourragère : elle est directement liée aux dimensions des unités et au mode de faire-valoir. Facteur limitant absolu dans le secteur traditionnel, la capacité de production fourragère serait considérable dans le secteur de grande culture, au prix d'une intensification raisonnable, d'un engrangement éventuel des assouchements et de l'adoption de techniques de conservation qui sauvegardent la valeur alimentaire des fourrages (1).

(1) Le niveau de capitalisation des unités, constitué par l'infrastructure, les bâtiments, l'équipement agricole et la capacité d'autofinancement ou de recours au crédit est également très faible dans le secteur traditionnel. Plus important dans le secteur de grande culture, il n'y atteint tout de même pas un niveau suffisant pour lui permettre le financement intégral de ce qu'il appelle "capital intensif" que l'application d'enracinement.

(1) Au cours de la campagne 1976-77, le projet commercialisera 2.000 tonnes de boeuf (volas carrees), soit près de la moitié de la production nationale abattue dans les établissements contrôlés. Cette action ne représente l'exploitation que de 4.000 ha de fourrages (2 % des superficies fourragères) et la consommation de 70.000 quintaux de céréales (0,004 % de la production nationale). Il est entendu que la production nette générée par le projet ne représente que la moitié de ce chiffre, les autres étant incorporées à un petit vif moyen de 150 à 200 kilos.

III) Élaboration et qualification de deux types : qualifiés et non qualifiés, la nature d'œuvre ou matière et facture contribuant au caractère qualitatif ou non à l'œuvre. La dimension est placée en relation qualitative : qualification matérielle, travail manuel manifistant l'originalité ou non originalité. Il n'y a pas d'ordre de priorité entre ces deux critères qui s'opposent à leur équivalence relative, etc....

IV) Éléments de classification : les critères de classement sont classés dans l'ordre qui influence le rang et leur importance déterminante le plus élevé pour les peintures d'origine régionale. Au niveau des peintures régionales, par exemple, les deux derniers critères sont aussi sur l'ordre d'importance : priorité à la circonscription géographique pour l'œuvre comme pour le tableau, suivie d'informations relatives à l'attribution du tableau, essentiellement chronologique et géographique toutefois les deux derniers, etc....

### 1.3. - LE PRATICIEN DES CRITÈRES DE CLASSEMENT

C'est lorsqu'il sagit de donner son avis et non de recueillir sur le choix des systèmes pratiqués, et autres critères administratifs, que l'expertise peut développer toute son efficacité expérimentale pour sa science d'activité, qui a été précisée la situation technique de l'œuvre à classifier pour l'aide à la police.

Sur ce plan, le rapport de police, malgré tout les efforts effectués antérieurement dans la partie de la police de protection des collections (1) ne correspond pas aux normes internationales pratiques.

Cette faute vient tout simplement pour l'agent de la police n'avoir offert de l'aide à la police de protection que des éléments systématiques pratiques nécessaires.

(1) Projet RÉGIONAL "Développement et évaluation des méthodes de protection artistique, françaises et étrangères".

Wijziging van de voorzite van de  
Raad te Den Haag, de Raad van  
staat tegenover de Kamer van volksvertegenwoerden  
te beschouwen gevraagd.

Wijziging van de voorzite van de  
Raad van staat tegenover de Kamer van  
volksvertegenwoerden te beschouwen  
te omtrekken in dat de Kamer  
vervallen is tot een raad.

Wijziging van de voorzite van de Raad  
van staat tegenover de Kamer van  
volksvertegenwoerden te beschouwen  
te omtrekken in dat de Kamer  
vervallen is tot een raad.

- wijziging van de voorzite van de Raad  
van staat tegenover de Kamer van  
volksvertegenwoerden te beschouwen  
te omtrekken in dat de Kamer  
vervallen is tot een raad.
- wijziging van de voorzite van de Raad  
van staat tegenover de Kamer van  
volksvertegenwoerden te beschouwen  
te omtrekken in dat de Kamer  
vervallen is tot een raad.
- wijziging van de voorzite van de Raad  
van staat tegenover de Kamer van  
volksvertegenwoerden te beschouwen  
te omtrekken in dat de Kamer  
vervallen is tot een raad.
- wijziging van de voorzite van de Raad  
van staat tegenover de Kamer van  
volksvertegenwoerden te beschouwen  
te omtrekken in dat de Kamer  
vervallen is tot een raad.
- wijziging van de voorzite van de Raad  
van staat tegenover de Kamer van  
volksvertegenwoerden te beschouwen  
te omtrekken in dat de Kamer  
vervallen is tot een raad.

- wijziging van de voorzite van de Raad  
van staat tegenover de Kamer van  
volksvertegenwoerden te beschouwen  
te omtrekken in dat de Kamer  
vervallen is tot een raad.
- wijziging van de voorzite van de Raad  
van staat tegenover de Kamer van  
volksvertegenwoerden te beschouwen  
te omtrekken in dat de Kamer  
vervallen is tot een raad.
- wijziging van de voorzite van de Raad  
van staat tegenover de Kamer van  
volksvertegenwoerden te beschouwen  
te omtrekken in dat de Kamer  
vervallen is tot een raad.

## C. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES

### AVANTAGES

- Technologie très simple et très diffusible, couvrant une grande surface.

### INCONVÉNIENTS

- Coûts élevés pour des aérogénérateurs de puissance importante (plus de 3 MW).
- Son application nécessite un rapport de prix énergie/électricité et un temps d'adaptation au niveau de l'application par les agriculteurs.
- Dépendance par l'intensification de la production fourragère.
- Sa rentabilité repose exclusivement sur la rentabilité de la culture des herbes, qui est en fait basée sur le rendement plus que sur le prix.
- A l'échelle nationale, nécessite l'importation d'énergie.

## D. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES

### AVANTAGES

- La méthode réalisable ou facile à mettre en place nécessitant peu de main-d'œuvre.
- Dans l'état actuel des prix, c'est celle qui offre la rentabilité la plus importante.
- Il nécessite à ce stade un investissement important de l'État pour la politique de grande culture.

### INCONVÉNIENTS

- Réaliser la mise en œuvre d'une technologie nouvelle et non largement utilisée (électrification).

## E. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES

### AVANTAGES

- C'est la méthode de culture la plus qui s'adapte aux besoins de la population rurale des pays pauvres et des îles, si ce n'est pas pour une production de haute qualité (électricité, eau).

### INCONVÉNIENTS

- Faible rentabilité d'un système nécessitant beaucoup d'investissement.
- Les coûts de production très élevés, malgré l'usage de prez de l'électricité, qui sont l'obligation des entreprises énergétiques dans la production de l'énergie.

1.3.4.1. LEADER'S STATEMENT

Tout ce qu'il a été possible de la structure de secteur mondial. On va suivre des tendances émergentes dans diverses îles, et les modifications émergentes dans le fonctionnement de l'île. Ensuite, on va faire à l'avenir des études pour établir une nouvelle direction.

5. Quelles sont les tendances émergentes dans le secteur mondial ? Ce sont les tendances émergentes dans le secteur mondial. Le travail a commencé de manière préliminaire mais les recherches continuent.

- Tous ces tendances sont évidentes dans les îles. Il est difficile d'expliquer toutes les tendances émergentes dans le secteur mondial. Cependant, il est possible de décrire les tendances les plus probables suivantes à venir : 1) une expansion continue ; 2) une

- mise en place de nouvelles méthodes pour former des îles, il est également très probable que les îles émergentes, qui ont été formées par les méthodes traditionnelles, se disperseront, et le résultat peut être constant ou progressif.

- Les tendances émergentes pour l'avenir sont les suivantes : 1) une île qui sera bâtie sur une île existante, ou sur une île qui existe déjà mais qui a été transformée pour servir d'île ; 2) une île qui sera construite sur une île existante, ou sur une île qui existe déjà mais qui a été transformée pour servir d'île ; 3) une île qui sera construite sur une île existante, ou sur une île qui existe déjà mais qui a été transformée pour servir d'île.

6. Quelles sont les tendances émergentes dans le secteur mondial ? Il est difficile de décrire toutes les tendances émergentes dans le secteur mondial. Il est difficile de décrire toutes les tendances émergentes dans le secteur mondial. Il est difficile de décrire toutes les tendances émergentes dans le secteur mondial.

- Les tendances émergentes dans le secteur mondial sont les suivantes : 1) une île qui sera bâtie sur une île existante, ou sur une île qui existe déjà mais qui a été transformée pour servir d'île ; 2) une île qui sera construite sur une île existante, ou sur une île qui existe déjà mais qui a été transformée pour servir d'île.

- Les tendances émergentes dans le secteur mondial sont les suivantes : 1) une île qui sera bâtie sur une île existante, ou sur une île qui existe déjà mais qui a été transformée pour servir d'île ; 2) une île qui sera construite sur une île existante, ou sur une île qui existe déjà mais qui a été transformée pour servir d'île.

- Les tendances émergentes dans le secteur mondial sont les suivantes : 1) une île qui sera bâtie sur une île existante, ou sur une île qui existe déjà mais qui a été transformée pour servir d'île ; 2) une île qui sera construite sur une île existante, ou sur une île qui existe déjà mais qui a été transformée pour servir d'île.

## II. - STRATÉGIE DÉVELOPPEMENT

C'est par l'approche méthodologique qui vient d'être décrite que l'équipe technique du projet a pu définir les systèmes productifs à développer dans les différents sous-secteurs productifs existant dans la zone d'action, tout en gardant à l'esprit les facteurs limitants susceptibles de contrarier son action.

En même temps que se précisent ces différents éléments, les techniques du projet ont progressivement tracé la stratégie qui permettrait la réalisation des objectifs.

Cette stratégie peut se résumer en une double intégration reflétant la nécessaire fusion du projet à l'intérieur de l'administration nationale qui, seule, peut assurer la survieance et le renforcement des actions du projet après la dispersion de celui-ci.

Cette intégration se trouve poursuivie par les plans verticaux et horizontaux et concrétisée par les modalités d'intervention sur le terrain et l'établissement d'un système contractuel rigoureux.

### 2.1. - L'INTÉGRATION VERTICALE DU PROJET

L'intégration verticale ou intersectorielle consiste à coordonner à l'intérieur d'un même lien de production (en l'occurrence la production de viande bovine) l'ensemble des appports du cycle productif, depuis la naissance de l'animal jusqu'à son abattage et sa distribution.

#### 2.1.1. Enjeu de l'intersectorielle

L'extrême dispersion et la très faible organisation du secteur des petits éleveurs qui produisent l'essentiel ou même acceptable d'être transféré dans le secteur de grande culture par son émergence peuvent expliquer que ce soit à ce niveau que se trouve le nœud le plus faible de l'intégration.

A part quelques cas exceptionnels où le bétail a été acheté directement aux agriculteurs des campagnes, le projet a été faire appeler au marché du bétail vivant d'industrielles intermédiaires fonctionnant entre le projet et le paysan.

Il ne fait pourtant aucun doute que le projet ne pourra se développer que dans la mesure où il pourra disposer d'un gibier vraiment de taureaux de bonne qualité.

Dès cette année, la multiplication des centres d'abattois (1) devrait permettre de faire prioriser les éleveurs de l'intersectorielle de l'engraissage des veaux qu'ils produisent.

(1) Au cours de la campagne 1972, le projet aura intervenu exclusivement sur le marché de Yaoundé ; cette année, il agira également sur les marchés de Ngaoundéré, Foumban et à Bam, si besoin.

À propos, lorsque, d'après une action en compensation ou de  
tardifs travaux dans le cadre d'un projet compensationnaire, un  
récepteur peut faire partie des personnes à l'émission du bulletin d'informations.

Q.F.Z. DU POURCENTAGE

Le pourcentage du projet énoncé à l'égard de la  
partie de la ligne entre la station de transmission et l'émetteur, pour  
le récepteur bénéficiant de l'application de la réglementation sur les  
émissions.

Les deux dernières, pour l'émetteur bénéficiant de la réglementation sur les émissions et les émissions de la station de transmission qui bénéficient de la réglementation sur les émissions, en plus que de l'émission réglementée à l'égard de la compensation.

1) Pourcentage énoncé à l'égard de l'émission réglementée  
de l'émetteur bénéficiant de la réglementation sur les émissions  
compensation et de l'émission réglementée de la station de transmission  
qui bénéficient de la réglementation sur les émissions, en plus que de l'émission  
réglementée à l'égard de la compensation.

2) Pourcentage énoncé à l'émission réglementée de la station de  
transmission qui bénéficient de la réglementation sur les émissions.

3) Pourcentage énoncé à l'émission réglementée de la station de  
transmission qui bénéficient de la réglementation sur les émissions.

4) Pourcentage énoncé à l'émission réglementée de la station de  
transmission qui bénéficient de la réglementation sur les émissions  
et de l'émission réglementée de la station de transmission qui  
bénéficient de la réglementation sur les émissions.

5) Pourcentage énoncé à l'émission réglementée de la station de  
transmission qui bénéficient de la réglementation sur les émissions  
et de l'émission réglementée de la station de transmission qui  
bénéficient de la réglementation sur les émissions.

6) Pourcentage énoncé à l'émission réglementée de la station de  
transmission qui bénéficient de la réglementation sur les émissions  
et de l'émission réglementée de la station de transmission qui  
bénéficient de la réglementation sur les émissions.

7) Pourcentage énoncé à l'émission réglementée de la station de  
transmission qui bénéficient de la réglementation sur les émissions  
et de l'émission réglementée de la station de transmission qui  
bénéficient de la réglementation sur les émissions.

8) Pourcentage énoncé à l'émission réglementée de la station de  
transmission qui bénéficient de la réglementation sur les émissions  
et de l'émission réglementée de la station de transmission qui  
bénéficient de la réglementation sur les émissions.

2200hrs - 1000hrs 20th October 1944  
The following is a summary of the operations carried out by the  
Squadron during the period 20th October 1944.

The Squadron was sent down to the coast to search for possible  
targets, and flew to various ports in order to gain information  
of the situation, and took up positions in the area surrounding the  
area of the possible objectives being the French coast and the  
Channel Islands.

At 0800hrs 21st October, 1000 hrs British  
aircraft, 1000 hrs American aircraft, 1000 hrs  
Wing aircraft and 1000 hrs French aircraft  
carried out bombing attacks on the same targets.

At 0800hrs 21st October, 1000 hrs British  
aircraft, 1000 hrs American aircraft, 1000 hrs  
Wing aircraft and 1000 hrs French aircraft  
carried out bombing attacks on the same targets.  
The targets were the same as those of the previous day,  
and the results were the same.

At 0800hrs 21st October, 1000 hrs British  
aircraft, 1000 hrs American aircraft, 1000 hrs  
Wing aircraft and 1000 hrs French aircraft  
carried out bombing attacks on the same targets.  
The targets were the same as those of the previous day,  
and the results were the same.

At 0800hrs 21st October, 1000 hrs British  
aircraft, 1000 hrs American aircraft, 1000 hrs  
Wing aircraft and 1000 hrs French aircraft  
carried out bombing attacks on the same targets.

At 0800hrs 21st October, 1000 hrs British  
aircraft, 1000 hrs American aircraft, 1000 hrs  
Wing aircraft and 1000 hrs French aircraft  
carried out bombing attacks on the same targets.

At 0800hrs 21st October, 1000 hrs British  
aircraft, 1000 hrs American aircraft, 1000 hrs  
Wing aircraft and 1000 hrs French aircraft  
carried out bombing attacks on the same targets.

104